

connaissances si variées ! L'industriel, l'ingénieur, le négociant ne s'installe à son compte qu'après un long apprentissage dans les divers services d'un même patron, ou mieux encore chez divers patrons. Comment un groupement de quelques coopérateurs ouvriers est-il moins exposé à ces mille dangers ? Il n'est donc pas étonnant que le plus grand nombre des associations coopératives aient périéclité à l'origine. Seules ont réussi celles qui ont l'heureuse chance de posséder à leur tête un homme aussi énergique que capable, auquel elles ont su faire une situation prépondérante, et qui ont su l'y maintenir, rompant avec toutes les théories de présidence rotative, de gérant trimestriel non rééligible. Qu'il me soit permis de citer à cet égard la déclaration si précise que prononçait M. Charles Robert, le 18 mars, au budget de la Société de participation au bénéfice : " Nous croyons aux destinées futures de la coopération de production, si trouvant des gérants très capables et très instruits, elle consent à leur donner, sans trop marchander, l'autorité, la sécurité, l'honneur et l'argent. Succès ou échec, tout est dans cette condition fondamentale."

Les témoignages les plus autorisés s'accordent donc sur ce point, que la Société de production, pour prospérer, doit être beaucoup moins une réunion de travailleurs livrés à leurs seuls efforts, et constituant une sorte de petite république où chacun aspire à commander, qu'une association intelligente et généreuse du patronage, du capital et du travail. Que les ouvriers s'attachent à un chef d'industrie sur l'honnêteté et les capacités de qui ils puissent compter ; que le patron, à son tour, n'accepte que des auxiliaires méritant sa confiance ; que les salaires soient déterminés d'après des règles équitables, une part assurée à chacun dans les bénéfices en proportion des salaires, et que le personnel soit co-propriétaire de l'atelier ou ait la faculté de le devenir ; et voilà la Société Coopérative fondée sur des bases à la fois stables et libérales pour tous.

Le système de la participation aux bénéfices, que je viens d'indiquer, est certainement une forme de la coopération, bien qu'il puisse exister en dehors des Sociétés Coopératives. Ainsi, de grandes maisons industrielles en France, l'ont adopté, et trouvent la récompense de leur générosité dans le zèle et l'esprit de conservation et d'économie dont les ouvriers sont, par le fait, animés.

Je vois avec plaisir que ce principe est inscrit dans le Prospectus d'une Société Coopérative d'Imprimerie, que l'Union Ouvrière a, sous les auspices de Mgr Archevêque, entrepris de fonder. Si ce projet, comme nous le souhaitons, et comme tout le fait espérer, aboutit, il est probable que le système de la participation aux bénéfices s'étendra à d'autres branches de l'activité

des terrains bas et humides. Si une initiative généreuse implantait ici une œuvre analogue à celle des *Building Societies*, vous la salueriez certainement avec joie, avec enthousiasme. Cette solution, au moins partielle, de la question sanitaire, aurait l'avantage de ne rien coûter à l'Etat, mais il serait possible à ce dernier de la faciliter au moyen de l'épargne publique qui lui est confiée et qui trouverait là un placement aussi utile que sûr.

Il me resterait à vous parler des sociétés de Crédit mutuel ou Banques populaires. Mais ce sujet ayant été traité, avec autant d'autorité que de talent, par Sir Cécilourt Antelme au dernier Congrès catholique, je me contenterai de l'indiquer, en ajoutant, que le vœu émis au Congrès a donné lieu, de la part d'un des membres honoraires de l'Union Ouvrière, M. de Mazérieux, à un travail aussi consciencieux que complet. Les statuts de la future Banque sont prêts et il ne lui manque pour fonctionner qu'une seule chose, essentielle il est vrai : ces fonds. Ces fonds ne seront certainement pas refusés lorsqu'ils seront sollicités, mais il ne faut pas poursuivre trop de projets en même temps et nous laisserons l'idée coopérative prendre la forme d'une imprimerie avant de lui donner celle du Crédit Mutuel.

Vous le voyez, messieurs, le système de la coopération, c'est-à-dire d'associations dont les avantages sont répartis le plus équitablement possible entre les participants, nous ouvre des horizons aussi vastes que variés. Sagement et diversement appliqué, il peut remédier aux maux, tout d'ordre matériel dont nous souffrons, augmenter le bien-être des travailleurs, la sécurité des patrons, la stabilité des ateliers, tout en faisant régner plus d'harmonie et d'esprit de confraternité au sein de notre communauté. Entrons donc courageusement dans cette voie et persévérons-y. Surtout n'oublions pas que c'est notre chef spirituel qui nous en a ouvert l'accès et soyons persuadés que, pour que nous y réussissions, il faut que sa bénédiction nous accompagne.

Je vous l'ai dit, et vous le répéterai en terminant, parce que c'est ma conviction profonde : Vos corporations resteront chrétiennes, où elles disparaîtront. La Coopération sera chrétienne, ou elle ne sera pas.

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,341,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites 151,119,088.00
Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1900—1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, Fils LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

Cadeaux ! Cadeaux !

NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 733

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1900—1a

ASSURANCE
ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1900—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1900 1 an.

Liverpool & London & Globe